



COMMUNE D'YZERNAY
Mairie – 7 rue Pierre de Romans – 49360 YZERNAY
02.41.55.01.09
mairie@yzernay.fr

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois de juillet à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Yzernay, en session ordinaire du mois de juillet sous la présidence de Monsieur Dominique SECHET, Maire.

Etaient Présents : M. SECHET, Maire – M. BOUCHET – Mme SIAUDEAU, adjoints – M. OUVRARD – M. CHARRIER – M. JOLY – M. OKONSKI – Mme THOMAS – Mme LUNEAU – M. TURPAULT, conseillers municipaux

Excusés : Mme MINOZA – M. CHENAY – Mme FOUILLET – M. CHOUTEAU – Mme FILLAUDEAU – Mme TOUBLANC – M. BOUCHONNEAU – Mme PAILLAT – Mme BURGEVIN (pouvoir donné à M. SECHET)

Absents : ---

Secrétaire de Séance : Mme SIAUDEAU

Membres en exercice : 19 Membres présents : 10

Convocation du 16 juillet 2026

Monsieur le Maire, constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance à 20h00.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame Marie-Françoise SIAUDEAU a été désignée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations examinées lors de la présente séance par le conseil municipal a été affichée au tableau d'affichage de la mairie et publiée sur le site internet de la Commune le 21 juillet 2026.

SOMMAIRE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026
2. Travaux d'extension de la micro-crèche 24 rue de la Petite Gagnerie : résultats de la consultation lancée en procédure adaptée
3. Travaux d'extension de la micro-crèche 24 rue de la Petite Gagnerie : résultats de la consultation lancée pour les lots n°5 « Menuiseries intérieures bois » et n°9 « Electricité » suite à la déclaration d'infructuosité
4. Décisions du maire prises par délégation du Conseil municipal
5. Compte rendu des commissions communales
6. Affaires diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 JUILLET 2026

Après avoir été invité à formuler d'éventuelles remarques ou observations, le conseil municipal, a approuvé à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026.

2. TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MICRO CRÈCHE 24 RUE DE LA PETITE GAGNERIE : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION LANCÉE EN PROCÉDURE ADAPTÉE (Délibération n°2026/09/01)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une consultation des entreprises a été lancée en procédure adaptée pour la réalisation des travaux d'extension de la micro-crèche 24 rue de la Petite Gagnerie à Yzernay.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié selon la procédure adaptée le 29 mai 2026 sur la plateforme de dématérialisation « marchés sécurisés » pour les 9 lots composant le marché de travaux.

Il rappelle que, par délibération en date du 6 juillet dernier, ont été déclarés infructueux les lots n° 5 « Menuiseries intérieures bois » et n°9 « Electricité », aucune d'offre n'ayant été déposée dans le délai imparti. Une nouvelle consultation a été lancée selon la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables selon l'article L. 2122-2 du Code de la commande publique.

Pour les autres lots, après phase de négociation, l'agence Grégoire Architectes, les cabinets Aforpaq et Arest de Cholet, maîtres d'œuvre, ont réalisé l'analyse des offres selon les critères de jugement définis dans le règlement de la consultation : prix de la prestation pour 50% et valeur technique pour 50%.

Il est proposé d'attribuer les lots n°1-2-3-4-6-7-8 aux entreprises mieux disantes présentées dans le tableau ci-dessous :

Lot	Nbre d'offres reçues	Entreprise mieux disante	Offre (€ HT)	Estimation (€ HT)
Lot 1 – Terrassement – VRD – Aménagements extérieurs	1	Bouchet Voirie Environnement Yzernay	27 104,54	30 100,00
Lot 2 – Démolition – Gros œuvre – couverture tuiles	2	SARL Lefort Construction Yzernay	40 784,22	44 200,00
Lot 3 – Charpente bois – Ossature bois – bardage bois	2	SARL Batibois Maulévrier	27 977,00	36 000,00
Lot 4 – Menuiseries extérieures aluminium – métallerie	5	SAS Brit'Alu 44 Orvault (44)	26 220,00	30 000,00
Lot 6 – Cloisons sèches – plafonds suspendus	2	SARL Usureau Chemillé	15 750,00	17 000,00
Lot 7 – Chape thermique	2	SAS Maleinge St Pierre Montlimart	1 800,00	2 100,00
Lot 8 – Peinture – revêtements de sols souples	3	SAS Paillat Norbert Yzernay	4 600,00	8 200,00
Total (hors lots 5 – 9)			144 235,76	167 600,00

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les conclusions du rapport d'analyse des offres établi par les maîtres d'œuvre,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'attribuer les lots n°1-2-3-4-6-7-8 du marché de travaux d'extension de la micro-crèche, 24 rue de la petite Gagnerie, aux entreprises mieux disantes tel que présenté dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCLARE** que les crédits sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

3. TRAVAUX D'EXTENSION DE LA MICRO-CRÈCHE 24 RUE DE LA PETITE GAGNERIE : RÉSULTATS DE LA CONSULTATION LANCÉE POUR LES LOTS N°5 « MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS » ET N°9 « ÉLECTRICITÉ » SUITE À LA DÉCLARATION D'INFRUCTUOSITÉ

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'une consultation des entreprises a été lancée en procédure adaptée pour la réalisation des travaux d'extension de la micro-crèche 24 rue de la Petite Gagnerie à Yzernay.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié selon la procédure adaptée le 29 mai 2026 sur la plateforme de dématérialisation « marchés sécurisés » pour les 9 lots composant le marché de travaux.

Il rappelle que, par délibération en date du 6 juillet dernier, ont été déclarés infructueux les lots n° 5 « Menuiseries intérieures bois » et n°9 « Electricité », aucune d'offre n'ayant été déposée dans le délai imparti. Une nouvelle consultation a été lancée selon la procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalables selon l'article L. 2122-2 du Code de la commande publique. Il précise que trois entreprises ont été consultés pour chacun des lots.

Après analyse des offres par l'agence Grégoire Architectes, les cabinets Aforpaq et Arest de Cholet, maîtres d'œuvre, selon les critères de jugement définis dans le règlement de la consultation (prix de la prestation pour 50% et valeur technique pour 50%), il est d'attribuer les lots n°5 et 9 aux entreprises présentées dans le tableau ci-dessous :

Lot	Nbre d'offres reçues	Entreprise mieux disante	Offre (€ HT)	Estimation (€ HT)
Lot 5 – Menuiseries intérieures bois	1	SARL Instinct Bois La Plaine (49)	5 131,73	4 500,00
Lot 9 – Electricité	1	SARL GOURDON Nueil les Aubiers (79)	6 544,22	18 300,00
Total Marché de travaux lots 1 à 9			155 911,71	190 400,00

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu les conclusions du rapport d'analyse des offres établi par les maîtres d'œuvre,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'attribuer les lots n°5 « Menuiseries intérieures bois » et n°9 « Electricité » du marché de travaux d'extension de la micro-crèche, 24 rue de la Petite Gagnerie, aux entreprises tel que présenté dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCLARE** que les crédits sont inscrits au budget principal de l'exercice en cours.

4. DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ Installation de bornes d'appel d'urgence dans les établissements recevant du public suivants : Salle des Fêtes, Salle des sports, Salle St Georges et Résidence des Sources. Devis de la société VD Com de Cholet partenaire de SFR Business signé. Coût : 2 126,00 € HT soit 2 551,20 € TTC
- ❖ Réalisation d'un diagnostic amiante et exposition au plomb avant démolition des maisons situées 1 et 3 rue Pierre de Romans et du bâti situé 14 rue Stofflet. Signature du devis de l'entreprise SYDIAG de Beaupréau (Maine-et-Loire) d'un montant de 1 945,83 € HT soit 2 335,00 € TTC

5. COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES

❖ **Commission Information-Communication - Sports**

- Acquisition de 3 buts mini baskets et traçage 3 terrains mini-basket : M.Turpault précise qu'un devis a été établi par Martys Sports pour la fourniture des panneaux. La Commune est à la recherche d'un second fournisseur afin d'avoir un devis comparatif.
- Dans le cadre du projet de création d'un terrain synthétique porté par le SomloirYzernay CP Foot ainsi que les municipalités, le club invite les élus à une réunion d'échanges qui se tiendra le Mercredi 30 septembre 2026 à 20h00 au Club-house de Somloire

❖ **Commission Pôles social et culturel**

- Devenir du Centre Moreau : soirée ciné-débat organisée par l'association Anne et Syméon le mardi 29 septembre à 20h00 – Salle St Georges – sur inscription

6. AFFAIRES DIVERSES

- La prochaine séance du Conseil municipal se déroulera le lundi 14 septembre 2026 à 20h00.

Plus d'autres questions n'étant posées et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance levée à 21h30.



Le Maire,
Dominique SECHET

Le Secrétaire de séance,
Marie-Françoise SIAUDEAU